



Communiqué de presse

GOOD MOVE : le plan régional de mobilité est, pour Berchem-Sainte-Agathe, pavé de bonnes intentions

Développé par la Région, le plan mobilité **Good Move** expose une vision globale et transversale de la mobilité en Région de Bruxelles-Capitale pour les 10 prochaines années. Chaque commune bruxelloise était invitée à rendre un avis sur les mesures proposées.

Au vu des objectifs qu'il s'est fixés, il convient de saluer plusieurs objectifs généraux du plan qui se renforcent les uns des autres et confirment cet impératif de **rendre à la fois Bruxelles mobile pour tous et en même temps améliorer les conditions de vie dans nos quartiers**. « Ces deux principes auront toute leur chance d'être menés si, tous ensemble – commune et Région - nous travaillons à l'intérêt général » précise Thibault Wauthier, Échevin de la Mobilité.

Parmi les nombreux axes proposés par *Good Move*, le Collège berchemois a choisi de s'attarder plus particulièrement sur les objectifs détaillés ci-dessous.

Le plan propose DES mobilités qui permettent à tous de se déplacer efficacement, agréablement et en toute sécurité. Bouger d'un point à l'autre de la ville en **combinant plusieurs services de mobilité publics et privés** et **payer** en fin de mois en **fonction de l'utilisation réelle des services** selon la meilleure formule tarifaire peut représenter une économie pour les ménages, en temps et en argent.

Il semble également important de **rénover la ville** pour qu'elle soit « **de proximité** » ou autrement dit pour qu'elle **génère le moins de déplacements**. Cela implique aussi de développer de nouvelles logiques de livraison. Pour y parvenir, **l'effort doit venir de tous**, **entreprises et institutions** qui peuvent mieux répartir leur mobilité dans le temps. Par exemple, cela peut passer par la **création d'activités économiques** par de petits indépendants, à **l'intérieur des quartiers** qui s'y prêtent. « Cette solution apporterait une forme de réponse à la mobilité avec des centres de livraisons décalés qui font circuler des plus petits volumes de « marchandises » dans nos quartiers et donc moins de camions qui manœuvrent dans une rue trop étroite ».

Les déplacements motorisés restent les plus importants. Afin de « désengorger » la ville, il convient de diminuer le nombre de déplacements motorisés en se reportant vers d'autres moyens de déplacement moins polluants : les transports en commun ou partagés ou des déplacements dits « actifs » tels que la marche et le vélo ; tout bénéficie pour la santé physique de ceux qui les pratiquent.

Enfin, **apaiser nos quartiers**, principalement par la maîtrise des trafics motorisés, vise surtout à faciliter les déplacements des plus fragiles et à améliorer la sécurité routière de tous. C'est ainsi que, depuis plusieurs années, toutes les rues berchemoises sont passées en « zone 30 ». « De plus, nous pouvons faire autre chose de nos rues que de simples tuyaux de déplacement, autre chose de nos places que d'entreposer et d'aligner des autos et des camionnettes. Nous devons travailler à adapter notre espace public pour permettre d'autres fonctions : s'y rencontrer, jouer et échanger... » ajoute Thibault Wauthier

« Le Collège berchemois a pleinement conscience qu'un plan est une somme d'intentions et que leur concrétisation prendra du temps. Il n'en reste pas moins que Berchem reste persuadé que la **conjonction**

des forces régionales et communales permettra une véritable évolution dans le domaine de la mobilité qui allie qualité de notre environnement, équité sociale et développement économique » ajoute encore Joël Riguelle.

Contacts:

Joël RIGUELLE

Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe 0475/82 37 79 - joel.riguelle@berchem.brussels

Thibault WAUTHIER

Échevin de la Mobilité 0490/52 43 05- <u>twauthier@berchem.brussels</u>

Mireille WALSCHAERT

Responsable du service Communication 02/464 04 85 – 0493/74 26 73 - mwalschaert@berchem.brussels